

APPEL à COTISATION au titre de l'adhésion pour l'année 2022

Cher(e) Confrère, Cher(e) Ami(e),

L'Association Nationale de Médecine du Travail et d'Ergonomie du Personnel des Hôpitaux a été créée il y a plus de 45 ans et regroupe aujourd'hui plus de 300 membres actifs du secteur établissements de santé publics et privés : médecins, infirmiers, secrétaires et préventeurs des équipes pluridisciplinaires (ergonomes, psychologues, etc.).

L'ANMTEPH se présente ainsi comme l'interlocuteur privilégié dans diverses instances nationales. Au-delà de sa vocation formatrice dans le cadre de la formation médicale continue et informatrice, l'ANMTEPH se veut délibérément fédératrice. Rassembler, diminuer l'isolement professionnel, favoriser l'expression et la diffusion des idées et travaux personnels, tels sont les axes prioritaires des objectifs retenus par notre Association pour les années à venir.

Comme toute association régie par la loi de 1901, l'ANMTEPH ne peut exister que grâce aux cotisations annuelles de ses adhérents. Nous procédons à un appel de cotisation pour l'année 2022 dont le montant, fixé par le Conseil d'Administration, s'élève à 65 € (35 € en tarif réduit) et rappelons que toute cotisation non réglée au 30 juin 2022 entraînera l'interruption des prestations « adhérent », à savoir :

- être destinataire de la revue d'information périodique de l'ANMTEPH, une documentation professionnelle d'actualisation des connaissances et de pratique quotidienne ;
- avoir accès à toutes les rubriques de notre site web, aux documents produits et mis en ligne par l'association ;
- participer avec un tarif préférentiel aux Journées de développement professionnel continu ;
- s'impliquer dans des groupes de travail thématiques, faire connaître aux confrères ses propres travaux ou pratiques professionnelles, participer à des réflexions concernant l'avenir de la profession et à des actions et études menées par l'association au plan régional ou national ;
- participer à l'Assemblée Générale de l'Association et avoir la possibilité de se présenter aux élections du Conseil d'Administration.

Nous vous remercions de votre fidélité.

Dr Alice ALVAREZ
Présidente



Dr Adina RODRIGUEZ
Secrétaire Générale Pôle Association



BULLETIN D'ADHESION 2022

NOM

Prénom

Date de naissance : / /

Qualité :

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> médecin du travail | <input type="checkbox"/> secrétaire | <input type="checkbox"/> assistant socio-éducatif |
| <input type="checkbox"/> médecin collaborateur | <input type="checkbox"/> psychologue du travail | <input type="checkbox"/> autre (précisez) : |
| <input type="checkbox"/> interne | <input type="checkbox"/> psychologue clinicien | |
| <input type="checkbox"/> infirmier | <input type="checkbox"/> ergonome | |

Pourcentage de temps de travail :%

Type de SST (mettre une X) :

| | | | |
|-------------------------|-----------------------------------|--|--------------------------------------|
| Secteur public : | autonome propre à 1 établissement | autonome par convention entre plusieurs établissements | autre (précisez) : |
| Secteur privé : | service inter-entreprise | autre (précisez) : | |

Adresse postale (professionnelle ou personnelle à votre choix) :

.....

C.P. : Ville :

Adresse courriel (professionnelle ou personnelle à votre choix) :

..... @

N° de téléphone :

Etablissements de santé et/ou GHT et/ou médicaux sociaux suivis (noms, type d'établissement et localité) :

.....
.....
.....

Cotisation 2022 à l'ANMTEPH, payée par :

- Chèque bancaire ci-joint
- Virement (IBAN : FR76 3000 3001 0000 03726802 275 / BIC : SOGEFRPP)
- Carte bancaire, à partir du 1^{er} janvier 2022 : <https://anmteph.fr/adherer/>

soit

- 65 euros
- 35 euros (tarif réduit : médecins retraités, étudiants, membre de l'équipe pluridisciplinaire)

A retourner à l'ANMTEPH – 13 rue Henri de Guénégaud – 77410 Fresnes-sur-Marne